

# Gaza dans l'étau israélien UN DÉSASTRE HUMANITAIRE EN COURS

page 11

**6 724**  
abonnés  
reçoivent ce numéro.  
Et vous ?  
(page 16)

## INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES



Encore des milliards versés par l'Union européenne et le gouvernement au nom de la relance de l'économie

# LEUR "RELANCE"? DES LICENCIEMENTS PAR DIZAINES DE MILLIERS!

Qui pourrait accepter un tel plan ? Le premier acte d'un plan d'urgence, c'est l'interdiction des licenciements.

pages 3 et 4



## LA RÉVOLTE DES MAIRES

Comment le "pacte de stabilité" imposé par l'Union européenne détruit les communes et le pays tout entier (pages 3-4)

L'actualité politique et sociale

**Avec la loi Bachelot, la Sécurité sociale de 1945 devrait disparaître !**

page 5

**La crise politique et institutionnelle touche tous les partis.**

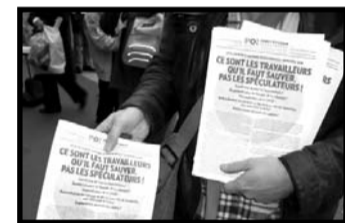
page 6

Dossier

**Conventions collectives et syndicalisme confédéré remis en cause par la loi.**

page 7

Vie du parti



**Reportage dans la fédération de Paris.**

page 8

**La préparation de la conférence pour l'unité du 7 décembre.**

page 9

L'actualité internationale

**Après les attentats de Bombay.**

page 13

Dossier international

**La Chine frappée de plein fouet par la crise mondiale.**

page 14

Histoire

**Décembre 1918 : de la guerre à la révolution en Allemagne.**

page 15

**Informations ouvrières. Le 17 décembre, un numéro de 24 pages, cahier spécial de 16 pages sur l'année 2008. Passez vos commandes !**

## S'il n'y a plus de travail...

**B**RAS DE FER entre gouvernement français et Commission européenne. Motif : les 360 milliards d'euros offerts aux banques. Sur le fond, l'Union européenne n'a rien à redire. Mais elle exige des banques françaises qu'elles s'engagent à ne pas croître trop vite et à ne pas verser de dividendes. Qu'en pleine crise, les banques dégagent du profit et versent des dividendes, cela n'a rien de choquant pour les autorités de Bruxelles. Mais le faire avec l'aide de l'Etat... ce serait remettre en cause la sacro-sainte « concurrence libre et non faussée » !

Pendant ce temps... Le chômage passe au-dessus des 2 millions. 1 400 emplois supprimés chez Arcelor-Mittal, 3 550 à Peugeot-Citroën (avec, en plus, des fermetures partielles de plusieurs semaines à Hordain, Poissy, Rennes, Sochaux et Mulhouse). 4 900 « départs volontaires » à Renault-France (avec plusieurs semaines de fermeture temporaire sur une quinzaine de sites). Trois semaines d'arrêt de fabrication pour les 1 200 salariés de Bridgestone, à Béthune, six semaines de chômage technique pour les 1 600 salariés de Ford Blanquefort (site menacé de disparition d'ici à 2011),

90 jours de chômage partiel pour Renault Trucks, deux semaines de fermeture pour les 4 000 salariés de Toyota, à Onnaing. Chômage partiel imposé à Valeo Caen, et pour les 600 salariés de l'équipementier automobile Méfro, à la Chapelle-Saint-Luc, et pour les 1 650 de Faurecia (et 133 suppressions d'emplois pour Faurecia Sandouville), et pour les 2 200 salariés de Michelin, à Joué-lès-Tours et Roanne. Cessation de paiement pour la Société bretonne de fonderie (550 salariés), fermeture de l'usine de Molex (300 salariés), 250 suppressions d'emplois à Peugeot Motorcycle, dans le Doubs, réduction de production dans les neuf sites du groupe Arkéma France, dans les trois sites de Rhodia. Fermeture de deux sites de Henkel Technologies (suppression de 251 emplois), fermeture d'Amora-Maille, à Dijon, 946 suppressions d'emplois à la CAMIF, 672 à La Redoute, 1 022 emplois menacés à Bata France, etc.

Que va-t-il rester de ce pays ?  
S'il n'y a plus de travail, il n'y a rien. Relancer ? Relancer le travail !

Cela appelle deux décisions urgentes : interdire les licenciements et les mesures de chômage technique, annuler les

suppressions d'emplois publics (20 000 dans les hôpitaux, 30 000 dans l'Education nationale, etc.).

On ne peut prendre de telles mesures ? L'Etat, le gouvernement ont bien dégagé 360 milliards d'euros pour renflouer les banquiers et les spéculateurs. Qu'est-ce qui empêche de le faire pour sauver les travailleurs ?

L'Union européenne ne veut pas ? Pour notre part, nous, Parti ouvrier indépendant (POI), nous estimons qu'il faut rompre avec l'Union européenne. On peut partager ou non ce point de vue. Mais est-ce que les choses peuvent continuer ainsi ?

Nous le répétons : au cœur de la moindre relance, il y a le droit à un vrai travail et un vrai salaire couvert par les garanties collectives pour chaque travailleur. Personne ne peut contester que cela passe par les deux mesures simples énoncées plus haut.

Quels que soient les points de vue sur l'Union européenne, quelle organisation se réclamant de la classe ouvrière et de la démocratie pourrait-elle se dérober à l'impérieuse nécessité de l'action unie sur ces mots d'ordre de sauvegarde du peuple travailleur ? C'est ce que nous discuterons à la conférence nationale de délégués pour l'unité. ■

### INFORMATIONS OUVRIÈRES

tribune libre  
de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, *Informations ouvrières*, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef :  
Lucien Gauthier

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- Imprimerie : Rotinfed 2000, Paris.
- Tirage : 20 000 exemplaires.
- Commission paritaire : 0909 C85 410.
- ISSN : 0813 9500.

• Rédaction : Informations ouvrières  
87, rue du F<sup>bs</sup>-Saint-Denis,  
CS 30016 - 75479  
Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23.  
Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration-  
abonnements :  
Maïthé Dayan  
Tél. : 01 48 01 88 22  
01 48 01 88 41.

E-mail :  
diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal :  
à publication.



NOUS ÉCRIRE

### INFORMATIONS OUVRIÈRES

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016  
75479 Paris Cedex

E-mail :  
informations-ouvrieres@fr.oleane.com

## "Dialogue social" dans la fonction publique

PAR MICHÈLE LABBÉ

**P**OUR Sarkozy, il faut en finir avec les « rigidités » de la République et accentuer la décentralisation de l'Etat. C'est là une exigence majeure de l'Union européenne.

Un projet de loi « relatif à la rénovation du dialogue social dans la fonction publique » transpose les accords de Bercy de juin 2008, signés par six fédérations de fonctionnaires. Selon ce projet, « ces négociations ont pu être menées conjointement et en cohérence avec les négociations du secteur privé (...). Les principes qui irriguent les évolutions pour le secteur public et le secteur privé sont similaires. »

Ce projet de loi, qui doit être transmis au Parlement dans les prochains jours, met en cause l'indépendance des organisations syndicales et le statut national des fonctionnaires.

Les instances statutaires ne seraient plus paritaires, c'est-à-dire composées à égalité de représentants de l'employeur et des personnels.

En octobre 1946, le Parlement vota un statut général des fonctionnaires, qui ne peuvent pas négocier individuellement avec leur employeur. Le statut assure la garantie de l'emploi et de carrière, et la mise en place d'organismes paritaires où les représentants syndicaux assurent la défense collective des fonctionnaires. C'est cela que le gouvernement veut remettre en cause pour instaurer, contre les droits collectifs, le parcours individualisé et la remise en cause de la garantie de l'emploi et du statut.

L'élection des représentants syndicaux dans les comités techniques serait généralisée à l'ensemble de la fonction publique de l'Etat. Le syndicat, après renouvellement de ses responsables, ne pourrait plus désigner ses représentants dans les comités techniques ; ceux-ci seraient en effet élus pour plusieurs années par tous, directeurs et personnels des cabinets politiques compris.

Au moment où le gouvernement bloque toute augmentation de la valeur du point d'indice dans la grille nationale et promeut les primes « au mérite » individualisées, comment ne pas comprendre qu'il s'agit d'associer les syndicats au démantèlement du statut des fonctionnaires ?

Seulement voilà : alors que le gouvernement se targue d'un « consensus sans précédent » pour ce « tournant historique pour la fonction publique », le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale vient de se prononcer le 19 novembre à une large majorité contre ce projet de loi : les élus, représentants des collectivités territoriales et locales, ont voté contre à l'unanimité, ainsi que FO et la CFTC, qui n'avaient pas signé les accords de Bercy ; la CGT et la CGC signataires se sont abstenues ; seule la CFDT a voté pour !

L'attachement de tous les travailleurs, de toute la population au service public, dont le statut des fonctionnaires est partie intégrante, ne leur permet pas de réaliser l'union nationale pour démanteler ce statut. Rien n'est encore joué. ■

## Quelle gouvernance mondiale ?

PAR ROGER SANDRI

Pas une seule fois, dans le texte de la « déclaration syndicale internationale » de Washington, la contestation du système capitaliste, dont les méfaits se concrétisent au travers de la crise frappant le monde du travail dans son ensemble, n'a été prononcée.

Nous ne sommes qu'au début d'un marasme qui dépassera certainement dans sa dimension universelle celle de 1930, dont les plus anciens d'entre nous se souviennent encore.

A la façon d'un cauteux sur une jambe de bois et en dehors des incantations d'usage portant sur l'économie, Global Unions préconise « la construction d'une gouvernance économique mondiale à laquelle les organisations syndicales de travailleurs seraient associées ». De fait, Global Unions se prononce pour une « association capital-travail » de portée mondiale, passant par l'intégration des organisations ouvrières dans cette structure.

Nous l'avons souvent répété, cette prétendue gouvernance mondiale existe de fait par le poids des sociétés multinationales représentant aujourd'hui un impérium agissant par-dessus les Etats représentés à l'ONU.

Ce sont ces groupes multinationaux qui sont à l'origine du Consensus de Washington, charte du libéralisme proclamée en 1990 par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, imposant un changement de politique à l'OIT tout en l'intégrant aux structures du capitalisme mondialisé.

Tous les salariés du monde entier subissent aujourd'hui les méfaits de la régression sociale dictée par le système mondialisé.

La mise en cause des acquis sociaux, la déréglementation, la flexibilité, la destruction de la protection sociale collective entraînent la paupérisation de millions d'individus, y compris dans les pays dits « riches ».

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples rejette les orientations affichées par Global Unions et l'accompagnement du capitalisme présent sous couvert de gouvernance mondiale, alors qu'il est clair que la crise actuelle devient le prétexte pour les forces du capital d'engager à nouveau des restructurations rationnelles de la production sur le dos de la force de travail des salariés du monde entier. ■

